

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 26 JUIN 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	29

N° 17-DCM-DGS-073

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT & LE VINGT-SIX JUIN à QUATORZE heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Juin 2017

OBJET DE LA DELIBERATION : ATTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES DE SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Magali VINCENT – Nicole VACCA – Emmanuelle NIGRELLI – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA

POUVOIRS : Josiane SICCARDI à Hervé STASSINOS
Denis CHAMBI à Valérie RIALLAND
Yves PARENT à Frédéric FIORE
Jennifer DELI à Nicole VACCA
Marie-Paule DELAROCQUE à Emmanuelle NIGRELLI

ABSENTS : Céline PRATI-AIGUIER – Dominique ROLLAND – Thibaut MARTINI – Geneviève DROMSON

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VINCENT

=====

Mme Valérie RIALLAND, Adjointe au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :

Faisant suite à un travail d'écoute et d'échange de grande qualité mené auprès des associations pradétanes, il nous est apparu qu'une intervention supplémentaire s'avérait nécessaire aux côtés d'un certain nombre en termes de soutien pour des dépenses liées à différentes actions.

Il s'agit pour la municipalité de concrétiser une nouvelle fois son soutien actif au tissu associatif pradetain qui contribue à plus d'un titre à la qualité de la vie locale dans ses différents secteurs d'intervention.

Ces mesures s'inscrivent en complément des subventions globales de fonctionnement initialement attribuées aux associations lors du Conseil Municipal de vote du budget annuel.

Je vous propose donc d'autoriser Monsieur le Maire :

- A procéder à l'attribution de différentes subventions telles que présentées dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de **1 700 €**, (*Mille sept-cent euros*), en subventions de fonctionnement, les crédits étant prévus au budget,
- A prendre tous les actes subséquents nécessaires à cette mise en œuvre.

ASSOCIATIONS	POUR INFORMATION : NATURE DES ACTIONS ASSOCIATIVES LIÉES	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
Sporting Boulomanes	Récompenses pour le concours féminin les ODALYADES.	200 € <i>Deux cents euros</i>
USP Football	Récompenses tournoi de Football	500 € <i>Cinq cent euros</i>
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole St Bernadette	Equipement jeux éducatifs intérieurs et extérieurs.	1 000 € <i>Mille euros</i>
	Total :	1 700€

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

